



# MAIRIE DE PRESLES

**DELIBERATION N°024-2026**  
**SEANCE DU : 20 mars 2026**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

**CONVOCATION**

Date : 20/03/2026

Affichée le : 16/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 27

Présents : 26

Votants : 26

Pouvoirs : 0

Absents : 1

<b>Etaient présents :</b>	Patrick RAOULT	Thomas PROUST	Fabien VOLLE	Thierry CHAUMERLIAC
	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Michel WATIER	Jean-Michel LECAILLE
	Catherine DEVILARD	Serge GHILLEBAERT	Pascal BARBIER	David GRANDINETTI
	Daïkha BRICOUT	Anne-Laure BONCORI	Anissa BENDHIAF	<del>Edouard DEGREMONT</del>
	Hervé SOUPRAYEN	Audray SABOURIN	Ambre OLLIVIER	Aude MAZURELLE
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Céline GALLAND	Eric DEVILARD
	Jean-Michel LECAILLE	Morgane RABISCHUNG		

**Absents représentés :****Absents non représentés :** Edouard DEGREMONT**Secrétaire de séance :** Patrick RAOULT

### Désignation des délégués aux syndicats et organismes

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-33 et suivants,

**Vu** les élections municipales qui se sont déroulées le dimanche 15 mars 2026,

**Considérant** la nécessité de procéder à la désignation des délégués de la commune au sein des différents syndicats intercommunaux, établissements publics et organismes extérieurs auxquels la commune adhère,

**Le Conseil après en avoir délibéré, à la majorité,**

**DÉCIDE :**

**Article 1 :**

Sont désignés pour représenter la commune au sein des organismes suivants :



Dénomination du syndicat ou organisme	Nom des membres titulaires	Nom des membres suppléants
Vallée du Rû de Presles	1)-M VOLLE 2)-M DEGREMONT	1)-MME TISSU 2)-M CHAUMERLIAC
Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Parmain L'Isle Adam (SIAPIA)	1)-M WATIER 2)-M RAOULT 3)-M VOLLE 4)-DEGREMONT	1)-M DEVILARD
Conservatoire à rayonnement communal de Persan (CRC)	1)-MME TISSU 2)-M MARCHAL	1)-M CHAUMERLIAC
Ordures Ménagères (TRI OR)	1)- M VOLLE 2)-M MARCHAL	1)-M GHILLEBAERT 2)- MME GODENNE
Eaux de Mours, Nointel, Presles	1)-M VOLLE 2)-M DEGREMONT	1)-M PROUST 2)-M GHILLEBAERT
Syndicat départemental d'électricité, du gaz, et télécommunication du Val d'Oise (SDEVO)	1)-M VOLLE	1)-M DEVILARD
Syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale du Val d'Oise	1)-M PROUST	1)-M RAOULT
Milnovoise, CNAS et ASIMPAD	1)-MME GODENNE	1)-MME ROBERT
Parc naturel régional « Oise pays de France » PNR	1)-Mme CAUDRON	1)- M RAOULT
Correspondant défense	1)- M WATIER	

**Article 2 :**

Les représentants ainsi désignés sont chargés de siéger et de représenter la commune dans les instances délibérantes des organismes précités.

**Article 3 :**

La présente délibération sera transmise aux organismes concernés et au représentant de l'État.

Pour extrait certifié conforme, le 23 mars 2026

Le Maire,

Céline CAUDRON

